



**PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
LE 19 JUILLET 2009  
CENTRE COMMUNAUTAIRE J.A. PERKINS  
17, DU CHEMIN MANOIR  
VAL-DES-MONTS (QC)**

---

**Inscription : 9h30**

**Présences des membres du Comité exécutif :**

Raymond Guenette (Président)  
France Joncas (Secrétaire)

David Hodgkin (Trésorier)  
Claude Bergeron (Directeur)

**Présences des membres du Conseil d'administration :**

Tony Bernard, Norm Cadieux, Clayton Devine, Chris Hemmingway, Constance Hudak, Rick Murphy, Don Stanley, Claire Trépanier et Emile Zidichouski

**Absences motivées:**

Sylvie Arsenault, Mario Boucher, Henry Brown et Louise Lemieux

**Invités :**

Jean Lafrenière, maire par intérim de Val-des-Monts  
Yann Gagnon, coordonnateur et biologiste, Fédération des lacs de Val-des-Monts

La feuille des présences volontaires contenait 71 signatures (incluant 20 couples et 2 non-membres), dont 50 personnes avaient droit de vote.

---

Le procès-verbal est présenté dans l'ordre suivi à l'ordre du jour.

Le Président ouvre l'assemblée à 9h55 et souhaite la bienvenue à tous les participants.

**1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Raymond Guenette informe l'Assemblée que Jean Lafrenière (maire par intérim de Val-des-Monts) et Yann Gagnon (coordonnateur et biologiste, Fédération des lacs de Val-des-Monts) ont été invités et qu'ils feront chacun une présentation.

**PROPOSÉ PAR : André Fortier**  
**APPUYÉ PAR: Irma Bigras**

**QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 20 JUILLET 2008**

❑ **PROPOSÉ PAR : *Odette Surch***  
**APPUYÉ PAR: *Lynn Legault***

**QUE le procès-verbal de l'AGA du 20 juillet 2008 soit approuvé tel que présenté.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **3.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT**

### **3.1 Mise à jour du Plan d'action de l'Association**

Raymond Guenette rapporte que le *Plan d'action 2008-2009* (document distribué à cette rencontre) couvre toutes les activités de l'Association qui ont eu lieu durant l'année qui termine et mentionne qu'il est affiché sur le site Web ([psll.ca](http://psll.ca)).

Le Président prend l'occasion pour remercier et féliciter les membres du Conseil d'administration pour leur travail assidu et pour leur dévouement; et il précise que les membres jouissent d'une représentation par des personnes de très grande qualité.

### **3.2 Mise à jour du dossier Grand Pic**

Les dates de Cour pour la comparution du cas de l'Association ont été fixées aux 28, 29 et 30 septembre 2009. Il est mentionné qu'il n'y a pas de frais juridiques supplémentaires en 2008.

### **3.3 Présentation par Jean Lafrenière**

Le Maire par intérim commente qu'il est actuellement impliqué au niveau de la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), ainsi qu'au niveau de diverses associations de lacs dans le cadre de son travail dans le secteur environnemental. Il mentionne que la Municipalité a embauché deux inspecteurs additionnels – un technicien forestier et un biologiste – portant le total à cinq. Il a permis à l'Assemblée de soulever plusieurs préoccupations :

- Durant les années précédentes, le cueillette de déchets sur le Domaine de PSLL a été effectuée le lundi au lieu du mercredi. M. Lafrenière précise que les dates de la cueillette sont basées sur la population résidente permanente. Il suggère que l'Association lui expédie une demande officielle et qu'il accepte de faire le suivi auprès du contracteur.
- Les propriétaires du chemin Harfang-des-Neiges questionnent sur la municipalisation de leur chemin. Mr. Lafrenière précise que les Municipalités doivent adhérer au *Code civil* du Québec citant que le chemin en question doit être construit selon des normes acceptables et que 50% du total de terrains situés sur ce chemin doivent posséder des habitations. Une fois que les critères sont respectés, la Municipalité peut procéder à la municipalisation du chemin.

- Les membres demandent des informations à propos du projet municipal de l'Internet haute vitesse. Le maire précise qu'une étude est en cours afin de déterminer les besoins sur tout le territoire municipal. La Municipalité a fait une demande de subventions gouvernementales afin d'aider à défrayer les coûts pour l'installation des multiples tours de réception requises. Le personnel fait activement la recherche de petits fournisseurs puisque Bell et Vidéotron ont refusé de fournir les services sur le territoire de Val-des-Monts. Néanmoins, M. Lafrenière est très confiant que les services Internet à haute vitesse seront disponibles quelque temps l'année prochaine. Les membres ont suggéré que la Municipalité affiche sur leur site Web la mise à jour de ce dossier; le maire accepte de vérifier ce qui peut être fait.
- Les propriétaires du Lac Maskinongé s'informent des étapes à suivre pour obtenir le bannissement des embarcations motorisées sur leur lac. Le maire répond que si tous les propriétaires sont d'accord, par la suite il faut obtenir un *règlement fédéral*. Il mentionne également que 100% des propriétaires doivent être d'accord et que ceci doit être fait par écrit. Une fois que cette étape est franchie, une demande peut être expédiée au Conseil municipal pour approbation. M. Lafrenière a précisé que ce type de bannissement peut être implanté seulement sur des lacs privés, p.ex., les lacs sans accès public.
- Un membre mentionne que la Municipalité a actuellement deux *règlements municipaux* très solides, un qui interdit l'utilisation des fertilisants et des pesticides, tandis que l'autre protège les premiers 15 mètres des rives contre la coupe d'arbres. Toutefois, les abus persistent. Le maire mentionne que des plaintes anonymes peuvent être faites en tout temps. Si une infraction se produit, le propriétaire reçoit une amende et il doit réparer les dommages dans un laps de temps spécifique. Dans l'éventualité que le propriétaire refuse d'obéir, ce dernier sera poursuivi en Cour.
- Plusieurs membres mentionnent que le chemin Blackburn et le boulevard Lorrain sont en piètre condition. Jean Lafrenière affirme que ces chemins sont sous le dispositif de la loi du Ministère des travaux publics du Québec. La Municipalité a demandé des subventions aux niveaux provincial et fédéral, sans aucune réponse à date.

#### 4.0 RAPPORT DU TRÉSORIER

##### 4.1 États financiers 2008

David Hodgkin révisé les états financiers et mentionne que l'Association a terminé l'année avec un surplus de 2 202,14\$ malgré que deux catégories de dépenses aient été plus élevées que les années précédentes :

- (i) *Dépenses diverses*, à cause d'un achat unique de panneaux de signalisation pour les chemins privés pour tout le territoire de l'Association, en réponse à la recommandation faite par notre assureur et pour limiter les plaintes potentielles; et
- (ii) *Assurance*, les primes pour les titres de propriétés privés et pour l'assurance responsabilité des membres du Comité exécutif qui étaient dues en mai de chaque année, sont maintenant payables en septembre. L'augmentation est due au fait que l'assureur a fixé les primes au prorata pour inclure les mois supplémentaires.

La troisième dépense la plus élevée concerne l'*ensemencement des lacs* : 3 290\$, dont 1790\$ venant de dons personnels.

- ❑ **PROPOSÉ PAR :** *Emile Zidichouski*  
**APPUYÉ PAR:** *Rick Legault*

**QUE les états financiers de 2008 soient approuvés tels que présentés.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **4.2 Prévisions budgétaires 2009**

David Hodgkin révisé le budget de 2009, mentionnant que le Conseil d'administration a augmenté la somme allouée aux *subventions pour chemins privés* à 1500\$ (antérieurement 1000\$) à cause d'une demande croissante. Un déficit de 1169\$ est prévu, bien que le montant soit facilement compensé par le surplus de l'année précédente.

- ❑ **PROPOSÉ PAR :** *André Fortier*  
**APPUYÉ PAR:** *Jack Cadieux*

**QUE les Prévisions budgétaires de 2009 soient approuvées telles que présentées.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **5.0 RAPPORTS DES COMITÉS**

#### **5.1 Comité de l'environnement**

##### **5.1.1 Mise à jour – Qualité de l'eau**

Chris Hemmingway (co-président du Comité) rapporte que les niveaux de phosphore de 2008 semblaient anormalement un peu bas et que le Comité soupçonnait un problème au niveau du laboratoire mais était assuré que les résultats étaient précis. Les résultats subséquents de 2009 sont plus élevés que ceux de 2008 malgré qu'ils se situent à l'intérieur de la base de données cumulative. Il a également fourni une interprétation des résultats des tests :

<b>Si vos résultats sont :</b>	<b>Votre lac peut être classifié comme suit :</b>
<i>Total de phosphore : moins que 10 mg/L</i> <i>Lecture du disque Secchi : 5.0 m et plus</i>	<i>Oligotrophique</i> Eau claire avec un très bas niveau de phosphore, d'algues et d'éléments nutritifs.
<i>Total de phosphore : 10 à 20 mg/L</i> <i>Lecture du disque Secchi : 3.0 m à 4.9 m</i>	<i>Mésotrophique</i> Eau modérément claire avec un niveau moyen de phosphore, d'algues et d'éléments nutritifs.
<i>Total de phosphore : plus de 20 mg/L</i> <i>Lecture du disque Secchi : moins que 3 m</i>	<i>Eutrophique</i> Eau très peu claire avec un haut niveau de phosphore, d'algues et d'éléments nutritifs.

Chris Hemmingway rapporte que la collecte d'échantillon pour l'E-coli de 2008 avait été complétée à la fin d'août / début septembre – tel que recommandé – et que les résultats étaient excellents, se situant dans les normes de Santé Canada :

0 – 20 mg/L	Excellent : bon pour la baignade
21 – 100 mg/L	Bon
100 – 200 mg/L	Médiocre
Plus de 200 mg/L	Douteux : pas bon pour la baignade

Il a été convenu que le Comité inclurait dans les rapports à venir une section expliquant comment interpréter les résultats.

### 5.1.2 Ensemencement des lacs

Chris Hemmingway rapporte que le Comité vérifie présentement d'autres espèces de poissons à l'intérieur du programme d'ensemencement des lacs de l'Association. Il souligne que la truite mouchetée est une espèce indigène du Domaine malgré que la truite arc-en-ciel soit maintenant considérée comme une espèce native et qu'elle s'adapte facilement à notre environnement. Il mentionne que le contrôle d'ensemencement des lacs est bénéfique à l'environnement et contribue à maintenir la valeur des propriétés.

### 5.1.3 Fédération des lacs de Val-des-Monts

Claude Bergeron (co-président du Comité de l'environnement et membre du Conseil d'administration de la FLVDM) présente Yann Gagnon (coordonnateur à la FLVDM). M. Gagnon confirme que la FLVDM concentre actuellement ses énergies à deux projets : (i) Éco-Action, un programme pour évaluer les rives; et (ii) un programme de régénération des rives, lequel inclut la distribution d'arbres indigènes et d'arbustes. Les deux programmes sont gratuits et sont financés par des subventions. Il mentionne que la FLVDM est prêt à inclure PSLL au programme Éco-Action, notant que la Municipalité considère les lacs Bataille and Rhéaume *prioritaires* puisqu'ils sont des bassins versants clés qui ont un impact sur plusieurs cours d'eau du territoire de Val-des-Monts.

#### 5.1.3.1 COBALI (Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre)

Claude Bergeron rapporte que l'Association, Geneviève Gallerand (COBALI), André Turcotte (directeur municipal des services environnementaux et urbains), et Yann Gagnon se sont rencontrés le 30 juin 2009 afin de discuter de la participation de l'Association au programme de COBALI pour la réalisation d'un Plan Directeur de l'eau.

Lors de cette rencontre, Geneviève Gallerand explique le projet et avise les participants que le financement est fourni par la *Conférence régionale des élus de l'Outaouais* (CRÉ-O) et que chaque lac doit déboursier un frais d'inscription de 100\$. Elle mentionne que l'Association pourrait étendre le programme de bassin versant de lacs et les services accompagnant ce programme au-delà du lac Bataille afin d'inclure un deuxième lac du Domaine de PSLL. Après la révision de divers facteurs, les représentants de PSLL ont opté pour inclure au projet le lac Rhéaume.

André Turcotte déclare que la Municipalité appuie fortement cette initiative et est prête à adopter la modélisation de la réalisation de plans directeurs, ainsi les lacs Bataille et Rhéaume deviennent des projets pilotes.

Mlle Gallerand explique que la première étape du programme d'*accompagnement* est de recueillir la plus grande quantité d'information pertinentes sur ces deux lacs : sondages de bassins hydrographiques; cartes topographiques; plans d'utilisation du terrain; données climatiques; pratiques sur les terrains marécageux et sur les rives; et un *protocole de caractérisation des bandes riveraines*. L'association a fourni les données cumulées de son programme de collecte d'échantillons d'eau, ainsi que l'analyse d'eau, *Éco-Guide 2002-2003*, des lacs Barnes, Bataille et Rhéaume préparée par Dany Boudria.

De plus, Claude Bergeron rapporte qu'après la rencontre de juin, le Conseil d'administration avait approuvé les frais d'inscription pour le lac Bataille à sa rencontre de juin et qu'une rencontre subséquente a eu lieu au début juillet afin d'inclure le lac Rhéaume au projet.

L'élément clé que l'Association devra fournir, est un *protocole de caractérisation des bandes riveraines* pour chaque lac, p.ex., la cueillette de données descriptives des bandes riveraines, incluant des photographies. Les dates proposées pour effectuer ce travail sont les 28 et 29 juillet; deux équipes sont requises. Claude Bergeron organisera une session d'information le 28 juillet à 10h afin d'expliquer comment faire la cueillette de données pour la réalisation du *protocole*. Il précise que l'Association a encore besoin de bénévoles, de bateaux et d'équipement GPS; celles et ceux qui désirent se porter volontaires doivent communiquer directement avec M. Bergeron.

Claude Bergeron rapporte que le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec a un réseau de surveillance volontaire pour les programmes de lacs qui se préoccupent de bassin versant de lacs. Le programme suit la piste de la qualité de l'eau en recueillant des échantillons d'eau à divers moments durant l'année; par la suite la cueillette des échantillons de suivi est effectuée à tous les cinq ans.

Des études approfondies des espèces de poissons, de plantes, d'affluents, etc. sont effectuées par les experts-conseils du Ministère, incluant des rapports de suivi et des recommandations. Le Ministère a invité l'Association à participer à ce programme; de plus amples recherches sont requises avant de confirmer la participation de l'Association.

## **5.2 Comité des Titres de propriétés et litiges (TPL)**

### **5.2.1 Moratoire sur le dossier des chemins privés de l'Association**

Tony Bernard rapporte qu'en 2004, deux comités ont été fondés (i) *Titres de propriétés* afin de cataloguer les terrains propriétés de l'Association; et (ii) *Litiges* pour traiter de tous les litiges en cours concernant les chemins. Les deux comités ont été par la suite fusionnés en un seul comité – *Titres de propriétés et litiges* – en 2007. Les termes de références /mandat pour le nouveau comité ont été rédigés et approuvés par le Conseil d'administration en 2008.

Le comité TPL a traité 21 litiges de propriétés durant les dernières cinq années. Un certain nombre de dossiers sont en cours d'étude – un cas a comparu en Cour durant deux ans. Ces litiges ont exigé beaucoup de temps et d'effort de la part des bénévoles.

Le catalogage de toutes les propriétés de l'Association a été une tâche des plus décourageantes et continue à être un objectif insaisissable. Le plan est de créer un dossier approfondi pour chaque propriété, ce qui comprend une description légale, un numéro de cadastre, le numéro de taxation, et les restrictions rattachées à la propriété, tels que des droits de passage, etc.

Le mandat original incluait la disposition des propriétés en tout ou en partie ce qui s'est avéré non nécessaire. Il y a maintenant une question légale concernant la perte des droits acquis dans l'éventualité de vente. De plus amples recherches de clarification sont en cours.

Les cartes d'*Infolot*, basées sur les numéros de cadastre, ont été recueillies et cataloguées. Cet effort est continu mais l'intégrité des données est dépendante des numéros de cadastre trouvés dans les anciens /nouveaux documents et / ou fournis par d'autres.

Les données de l'*Acte de vente 2001* des propriétés de l'Association et le rôle de perception municipal ont été recueillies et analysées. Il y a des divergences qui devront être clarifiées, telles que:

- Dans la copie originale de l'*Acte de vente*, le même numéro de cadastre est attribué à plusieurs propriétés.
- Certains numéros du rôle de perception ne peuvent pas être repérés sur l'*Acte de vente*.
- Certains numéros de cadastre ont été changés à la suite de la réforme cadastrale du Québec en 2001 et doivent être vérifiés à nouveau.
- Le rôle de perception municipal fournit seulement un maximum de trois numéros de cadastre. Plusieurs chemins ont plus de trois propriétés. Des recherches supplémentaires sont requises afin de déterminer, de façon précise, quelles propriétés sont affectées.

Des heures supplémentaires sont requises afin de compléter le catalogage des propriétés de l'Association; en conséquence, le TPL, avec l'appui du Conseil d'administration, demande une extension de cinq années pour compléter le projet.

☐ **PROPOSÉ PAR : Tony Bernard**  
**APPUYÉ PAR: Rick Murphy**

**QUE la Politique sur les chemins privés et les droits de passage de l'Ancien Domaine de l'Association soit prolongée d'une période additionnelle de cinq (5) années.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **5.2.2 Subventions pour les chemins privés**

Tony Bernard rapporte que le Comité a révisé les critères pour les subventions des chemins privés et qu'une proposition sera présentée pour approbation au nouveau Conseil d'administration. Lorsqu'approuvée, la proposition sera apportée aux membres à l'AGA de juillet 2010 pour ratification. Des copies de la proposition seront affichées sur le site Web de l'Association ([psll.ca](http://psll.ca)), elle sera également distribuée avec le *Bulletin de nouvelles* 2010.

Un membre a demandé qui était responsable de l'entretien des chemins privés, mentionnant la chute d'un arbre. Il est noté que malgré que l'Association soit propriétaire des chemins privés et qu'elle achète une assurance pour ces derniers; la responsabilité d'entretenir ces chemins relève de chaque propriétaire et que le programme de subventions pour les chemins privés est disponible pour aider à défrayer les coûts.

### **5.3 Comité d'adhésions**

#### **5.3.1 Frais d'adhésion**

David Hodgkin rapporte qu'en date du 18 juillet, l'Association a un effectif de 172 membres inscrits et estime qu'avec ceux qui s'inscrivent aujourd'hui, les effectifs seront d'un peu plus de 200. Le trésorier mentionne également qu'il y a actuellement 492 propriétaires sur le Domaine de PSSL, possédant environ les titres de 800 terrains.

Plusieurs membres se portent volontaires pour faire de la sollicitation porte-à-porte. David Hodgkin mentionne qu'il serait très heureux de fournir aux démarcheurs des listes de membres potentiels.

### **5.4 Comité des Communications**

Constance Hudak rapporte que la priorité du Comité a été le *Bulletin de nouvelles*. Le Comité travaille actuellement à la préparation d'une *trousse de bienvenue* pour les nouveaux membres.

### **5.5 Comité de Récréation et activités sociales**

Aucun rapport n'a été soumis.

## **6.0 RAPPORTS DES REPRÉSENTANTS DES LACS**

Aucun rapport n'a été soumis.

## **7.0 RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Odette Surch fait la remarque qu'il y a plusieurs responsabilités qui sont rattachées au poste de membre du Conseil d'administration, tel celui d'investir du temps. Elle précise que ceux qui n'ont pas participé sur une base régulière ont rendu le fonctionnement du Conseil d'administration plus ardu. Elle suggère qu'un article soit inséré dans le prochain *Bulletin de nouvelles*, soulignant le rôle et les responsabilités, le nombre de rencontres, etc., afin de s'assurer que les personnes nommées aient une compréhension exacte de leur engagement.

## **8.0 ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Raymond Guenette agit en tant que président des élections; il remercie les membres sortants du Conseil d'administration pour leur contribution, ainsi que ceux qui ont démissionné. Les candidats suivants ont été élus pour un mandat de deux années, tel que cité dans le *Bulletin de nouvelles* :



- *Claude Bergeron, Président*
- *France Joncas, Secrétaire*
- *Tony Bernard, Représentant du lac Rhéaume*
- *Don Stanley, Représentant du lac Barnes*
- *Claire Trépanier, Représentante du lac Louise*

**Tous les candidats mentionnés ont été élus par ACCLAMATION.**

Il y a en ce moment un poste libre au sein du Comité exécutif – vice présidence – pour un terme d’un an :

- *Constance Hudak* a été nommée par **Tony Bernard** et appuyé par **Claire Trépanier**.
- **Élue par ACCLAMATION.**

Les candidats suivants ont été nommés pour un mandat de deux ans :

- *Gladys Guérin, Représentante du lac Bataille*
- *John Smart, Représentant du lac Bataille*
- *Rick Legault, Représentant du lac Rhéaume – nomination déclinée*
- *Louise Lamarre Proulx, Représentante du lac Rhéaume*
- *Don Stanley, Représentant du lac Barnes*
- *Claire Trépanier, Représentante du lac Louise*
- *Doug Holden, Représentant du lac Épinette*

**Tous les candidats mentionnés ont été élus par ACCLAMATION.**

Les lacs Chevreuil and Maskinongé demeurent sans représentants. Il manque également un représentant pour le lac Bataille.

## **9.0 AUTRES AFFAIRES**

N’ayant plus d’autres sujets de discussion, l’assemblée a été levée à 12h25.

Respectueusement soumis,

---

France Joncas, Secrétaire

---

Claude Bergeron, Président

Traduction : Claire Trépanier